



COMPTE-RENDU DU CA ET BUREAU DU 14 Février 2018

Participants :

Présents : J-M. Destruel, O. Peyrat, M. Schneider, C. Meurey, M. Faugères, F. Bosc, S. Paban, I. Destruel, P. Cosentino, A. Delphiné, C. Bruschi, D. Besson, C. Dehondt,

Excusés : N. Bruschi, , Y. Michel (Voir feuille d'émargement)

Ordre du jour 14 février 2018

- 1- Présentation des membres du CA
- 2- Election du bureau 2018 - Vote
- 3- Représentants dans les différentes instances

1 Présentation des membres du CA

Le CA entérine la démission de Nicolas Bruschi, le président remercie les membres du CA et rappelle que le bureau doit compter au minimum, le président, le vice président, le trésorier et la secrétaire. Ce bureau se réunira une fois par mois comme le prévoient les statuts de l'association, les autres membres du CA ne seront pas convoqués systématiquement.

Le bureau a pour mission d'instruire les dossiers qui seront présentés au CA.

Le président rappelle également qu'il s'est engagé pour cette fonction pour 4 à 5 ans maximum, et rappelle son intention de passer la main l'année prochaine si possible.

2 - Election du bureau 2018 - vote :

Président (1 candidat) : Jean Marc Destruel

Vice-président (1 candidat) : Olivier Peyrat

Trésorier principal (1 candidat) : Philippe Cosentino

Trésoriers adjoints (4 candidats) Colette Dehondt - Marion Faugères Lagleyre - Catherine Meurey, Stéphane Paban

Secrétaire principal (1 candidat) : Françoise Bosc

Secrétaire adjoint (1 candidats) : Dominique Besson

Votes : (13 votants)

- Pour : 13

- Contre : 0

- Abstentions : 0

Stéphane Paban, rejoignant l'équipe des trésoriers adjoints.

3 – Représentant dans les différentes instances :

Sont élus :

- représentant vie associative : Michel Schneider

- représentant « comité gestionnaire Pôle Social » : Catherine Meurey et Michel Schneider
- représentant association CIRBUS : Christine Bruschi, Alice Dalphinnet et Catherine Meurey
- représentant « Collectif des Pradettes » et Mairie : Yann Michel
- Site WEB : Nicolas Bruschi, Stéphane Paban et Alice Dalphinnet.

L'APEM va demander 3 jours d'ATAS pour Christine et Alice (représentantes Cirrus)

Votes : (15 votants)

- Pour : 15

- Contre : 0

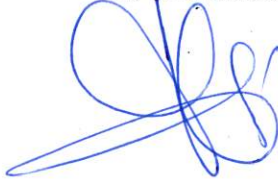
- Abstention : 0

3 –Yoga du rire :

La création de la section « yoga du rire » n'a pas été validée par l'AG, le montage financier de la section manque de précision, il faudra donc qu'un dossier plus étoffé soit présenté l'année prochaine. Afin de ne pas arrêter les cours en cours de trimestre, le CA tolère que ceux-ci se poursuivent dans nos locaux jusqu'à la fin du trimestre. Dans la mesure où des personnes auraient adhéré à l'APEM dans le seul but de pouvoir suivre les cours de yoga du rire, le CA a décidé de procéder (sur demande de l'adhérent) au remboursement de l'adhésion.

Toulouse, le 26/02/2018

La secrétaire



Le Président

